

Hebdo Canada



Volume 3, N° 11

le 12 mars 1975

Ottawa, Canada.

Les relations du Canada avec les pays d'Afrique, 1

Deux nouveaux gouverneurs au CRDI, 3

Première femme aide de camp du gouverneur général, 3

Le Canada et les communications internationales, 3

Aide de l'ACDI à l'alimentation, 4

Visite du président de la Banque nationale de Cuba, 4

Championnat de ski disputé au mont Ste-Anne, 5

Visite d'une délégation du Maroc, 6

Les relations du Canada avec les pays d'Afrique

Extraits d'un discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, lors de la cinquième Conférence annuelle de l'Association canadienne des études africaines à l'Université York de Toronto, le 19 février:

* * * *

J'aimerais discuter avec vous des principes fondamentaux qui sous-tendent notre politique africaine. Le premier objectif de cette politique est le même que pour toute autre partie du monde, c'est-à-dire le maintien de relations mutuellement bénéfiques avec un continent qui s'est fixé comme objectif l'adoption de structures étatiques modernes dans le respect de sa culture plusieurs fois millénaire. Le fondement essentiel de tout échange profitable entre les nations est le maintien de la paix.

...En 1970, notre Revue de la politique étrangère classait la justice sociale, avec la paix et la sécurité, aux premiers rangs des six objectifs principaux de la politique du Canada; elle soulignait également que cette justice sociale devait être recherchée principalement par la voie de l'aide au développement. Certains continuent toutefois de mettre en doute le bien-fondé de notre apport, compte tenu de nos propres difficultés économiques et d'une certaine amélioration des revenus de certains bénéficiaires de cette aide. Ils demandent d'ailleurs ce que nous en retirons. On doit leur répondre que, dans le monde actuel, il n'y a pas d'autre solution valable. Je citerai à cette fin quelques extraits du rapport intitulé *Vers une action commune pour le développement du Tiers-monde* et rédigé par une Commission que présidait le regretté M. Lester B. Pearson: "La réponse la plus simple est d'ordre moral: ce n'est que justice que ceux qui sont riches partagent avec ceux qui sont pauvres."

* * * *

Cette année \$195 millions ont été prélevés sur les fonds publics pour être affectés aux programmes d'aide bilatérale destinés aux pays indépendants d'Afrique. Cette somme représente plus de 40 p. 100 du budget total affecté à

l'aide bilatérale. De ce montant, \$85 millions environ sont offerts sous forme de subventions et le reste sous forme de prêts consentis à des conditions de faveur. L'aide alimentaire que nous enverrons à l'Afrique cette année totalisera près de \$60 millions. Le Canada a fourni une somme supplémentaire de \$26 millions par l'entremise d'organismes multilatéraux comme le PNUD, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, et d'organisations non gouvernementales comme le Conseil oecuménique des Églises. J'aimerais aussi mentionner le programme d'aide spécial que nous avons mis en oeuvre dans la région sahéenne de l'Afrique occidentale. Ce programme prévoit des débours de quelque \$230 millions échelonnés sur les prochains cinq ans. Ces dépenses considérables sont certes justifiées par l'ampleur des problèmes dans cette région d'Afrique, dont la plupart sont liés directement à la sécheresse qui y sévit depuis 1968. Le Canada a fait sa part pour soulager les besoins immédiats des populations frappées par cette sécheresse. Il reste maintenant l'effort à long terme, qui doit viser à trouver et à appliquer, en collaboration avec les organismes d'aide, des solutions aux problèmes de développement créés par la sécheresse au Sahel.

Un troisième élément s'applique toutefois à l'Afrique d'une façon toute particulière. Je fais ici allusion à l'intérêt que nous portons à l'homme, à ses droits, sa dignité et son autodétermination. Depuis vingt-cinq ans, les gouvernements qui se sont succédé au Canada ont condamné l'injustice raciale et le colonialisme pratiqués en Afrique australe. Le Canada estime que la situation dans cette région est tout à fait inacceptable et qu'elle constitue un affront à la conscience mondiale.

Certains critiques nationaux ont qua-

lifié de pure rhétorique notre politique dans ce domaine. Ce n'est certes pas le cas.

Le Canada considère que ses programmes d'aide bilatéraux dans les pays indépendants d'Afrique australe comme la Tanzanie, la Zambie, le Malawi, le Botswana, le Lesotho et le Souaziland montrent où il se situe par rapport à ces pays et aux régimes minoritaires dirigés par des Blancs.

Nous avons également acheminé des sommes importantes dans ces pays par l'intermédiaire des diverses organisations multilatérales comme les Nations Unies et ses institutions spécialisées, et du Secrétariat du Commonwealth, qui mettent en oeuvre des programmes humanitaires dans cette région. Enfin, nous avons entrepris d'accroître l'aide humanitaire que nous consentons à l'Afrique australe. Les fonds sont distribués sous forme de subventions d'appoint aux organisations non gouvernementales du Canada et aux organismes internationaux qui exécutent des projets humanitaires dans cette partie du monde. Ainsi, le Canada vient en aide à un centre médical et éducatif à Lusaka et à un centre médical sur la réserve Chiweshe en Rhodésie; il aide également l'Angola et le Mozambique à se procurer le matériel éducatif, médical et agricole dont ils ont besoin. Les faits montrent donc clairement quelle a été notre position au cours des années. Nous condamnons et continuerons de condamner le racisme et le colonialisme en Afrique australe.

L'évolution de la situation dans cette partie de l'Afrique au cours de la dernière année nous permet d'espérer une amélioration sensible de la situation.

Changements imprévus

Très peu d'observateurs avaient prévu les changements qui se sont produits depuis un an en Guinée-Bissau, en Angola et au Mozambique. Personne ne peut prédire avec certitude quelle sera la situation dans le reste de l'Afrique australe dans un an. Il semble toutefois que le Gouvernement sud-africain tente sérieusement d'améliorer ses relations avec ses voisins par des moyens pacifiques. Dans le cadre de cette nouvelle politique, les Sud-Africains cherchent apparemment à amener Ian Smith à vider la question rhodésienne avec les éléments nationalistes. Nous croyons que les initiatives du Gouvernement sud-africain sont, dans une certaine mesure,

une réaction tardive aux pressions que le Canada, de concert avec d'autres pays, exerce sur l'Afrique du Sud. Nous croyons que ces pressions auraient été moins efficaces si nous avions ignoré les Sud-Africains et rompu nos relations diplomatiques avec eux, comme d'autres le suggéraient. En outre, nous osons espérer que cette volonté de l'Afrique du Sud d'améliorer ses relations avec l'extérieur aura comme corollaire, à l'avenir, une lutte énergique contre la discrimination raciale à l'intérieur.

Représentation diplomatique en Afrique

Comme vous le savez, l'accélération de l'activité diplomatique canadienne en Afrique est récente, mais elle a été rapide. C'est seulement en 1957 que le Canada a établi sa première vraie mission diplomatique en Afrique noire, plus précisément à Accra. A cette époque, nous étions déjà représentés en Afrique du Sud et nous avons également une mission commerciale dans ce qui est maintenant le Zaïre. Nous avons maintenant des missions dans les pays suivants du Maghreb et de l'Afrique francophone: le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Zaïre, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Nous avons également de plus petits bureaux au Niger, au Mali et en Haute-Volta. En Afrique du Commonwealth, nous avons des hauts-commissariats au Nigéria, au Ghana, en Zambie, en Tanzanie et au Kenya. Nous avons également des ambassades en Éthiopie et en Afrique du Sud. Dans la plupart des cas, ces missions sont accréditées auprès d'au moins un deuxième État. Au total, nous sommes donc représentés dans tous les pays d'Afrique, à l'exception de la Guinée équatoriale, bien que nous n'ayons pas de missions dans chacun de ces pays.

La majorité de nos agents diplomatiques en Afrique consacrent une partie de leur temps à l'aide au développement; il y a aussi dans nos missions 16 représentants de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). De plus, celle-ci compte environ 850 experts canadiens en Afrique à l'heure actuelle dans tous les domaines imaginables; à ceux-ci s'ajoutent quelque 500 représentants du CUSO et de son homologue francophone, le SUCO (Service universitaire canadien outre-mer). Enfin, à peu près 50 Canadiens oeuvrent en Afrique pour le compte du

Service administratif canadien outre-mer, organisme fort utile qui permet à des retraités canadiens de mettre leur vaste expérience dans bon nombre de domaines au profit des pays en voie de développement. Nous avons donc près de 1,500 Canadiens qui travaillent, à un titre ou à un autre, dans le secteur de l'aide au développement en Afrique.

* * * *

Liens linguistiques

Nos deux langues officielles sont les deux langues européennes les plus utilisées en Afrique; la politique linguistique du gouvernement est donc un atout sur ce continent. De plus il semble que le caractère bilingue du Canada est bien reflété dans la répartition linguistique des jeunes Canadiens qui oeuvrent en Afrique.

...Aujourd'hui, nos relations avec l'Afrique entrent peut-être dans une phase nouvelle. Nous devons continuer d'appuyer les trois organismes multilatéraux que je viens de mentionner. D'autre part, nous ne pouvons nous permettre de considérer les États africains comme de simples prolongations de certaines des institutions multilatérales dont nous faisons respectivement partie.

Je tiens à souligner qu'il est maintenant essentiel pour nous de considérer les besoins particuliers, les aspirations et la situation de *chacun* des pays africains avec lesquels nous avons des relations diplomatiques. Nous sommes aujourd'hui plus sensibilisés qu'auparavant à la nécessité d'équilibrer nos relations avec ces pays. Pour cela nous devons mettre l'accent sur les relations bilatérales, déborder le cadre de l'aide et de la coopération technique et nous attacher aux questions d'intérêt commun. Je pense ici aux grandes questions politiques, aux affaires culturelles et à une coopération économique élargie. Cet ajustement exigera de nous de la flexibilité et de l'imagination. Dans chaque cas, nous devons évaluer tant nos propres ressources que les problèmes particuliers du pays concerné. C'est là la seule façon dont nous pourrions organiser de meilleurs programmes d'aide, accroître nos relations commerciales et promouvoir les politiques, dans les domaines de l'environnement et du droit de la mer notamment, que nous considérons capitales.

L'avenir de nos relations bilatérales avec les États africains repose sur un effort plus suivi de notre part. Ceci

Deux nouveaux gouverneurs au CRDI

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen a fait part en février de cinq nominations au Conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Il s'agit, pour trois d'entre eux, d'un renouvellement de mandat; ce sont: Messieurs Pierre Bauchet, de France, Louis Berlinguet, du Canada, et sir John Crawford, d'Australie, qui ont accepté de demeurer au sein du Conseil pour les quatre années qui viennent. Les deux nouveaux gouverneurs sont les économistes Victor L. Urquidi du Mexique et Manuchehr Agah d'Iran.

Les gouverneurs sont nommés pour quatre ans en vertu d'un système de rotation qui permet d'assurer graduellement la relève des membres du Conseil sans nuire, par un changement trop radical, à la bonne administration du CRDI. Aux termes de la loi qui a présidé à l'établissement du Centre de recherches pour le développement international, les gouverneurs sont désignés par le Gouvernement du Canada et onze d'entre eux, dont les président et vice-président du Conseil sont nécessairement des Canadiens. Les dix autres gouverneurs ont toujours été recrutés à l'étranger et sont des personnalités qui ont fait leur marque dans le développement international. Six d'entre eux sont originaires de pays en voie de développement.

L'ancien gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky remplit les fonctions de président du Conseil des gouverneurs depuis mars 1973; il a succédé au regretté Lester B. Pearson qui fut le premier à occuper ce poste.

Le Centre de Recherches pour le Développement international est une corporation publique créée par le Parlement canadien en 1970 pour appuyer des travaux de recherches destinés à adapter la science et la technologie aux besoins précis des pays en voie de développement.

Le Conseil des gouverneurs se réunit deux fois l'an pour formuler les politiques du Centre et approuver les principaux projets. Il tiendra sa prochaine assemblée à Singapour du 15 au 18 de ce mois. Durant près de cinq années d'existence, le Centre a approuvé 242 projets mis en oeuvre dans les établissements de haut savoir de 63 pays au coût de 46.5 millions de dollars.



Première femme aide de camp du gouverneur général

Photo: Forces canadiennes

Le capitaine Neil MacNeil, du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse, aide de camp auprès du gouverneur général montre au colonel Mary Vallance comment porter l'aiguillette. Colonel Mary Vallance, du quartier général de la Défense nationale, Ottawa, est la première femme nommée aide de camp honoraire auprès du gouverneur

général. En cette qualité, le colonel Vallance sera de service auprès de Leurs Excellences, M. et Mme Léger, à l'occasion de certaines fonctions telles que l'ouverture du Parlement, le Lever du Jour de l'An, la fête annuelle dans les jardins et d'autres événements importants qui se déroulent tout au cours de l'année.

Le Canada et les communications internationales

Au cours de 1973-1974, le Canada a élaboré une vaste gamme de propositions en vue d'entretiens bilatéraux avec la France, le Japon, la République fédérale d'Allemagne et la Belgique. Le rapport annuel du ministère des Communications qui vient de paraître, souligne aussi qu'au cours de la dernière année le Canada a reçu des visiteurs officiels de plusieurs pays dont l'Algérie, l'Australie, la Suède, Trinidad-et-Tobago et le Zaïre, dans le cadre d'entretiens sur des questions d'intérêt particulier.

Le présent exercice constituait une première année complète d'activité pour le Consortium international de télécommunication par satellite, qui exploite le système mondial de télécommunication par satellite créé en

février 1973. Le Canada est le sixième investisseur en importance d'Intelsat et il est représenté au conseil de cet organisme.

Le câble téléphonique sous-marin CANTAT II, entre la Nouvelle-Écosse et l'Angleterre (Cornouailles), a été mis en service le 1er avril 1974. Il est le premier d'une nouvelle génération de câbles de grande capacité et il est la propriété conjointe de la Société canadienne des télécommunications transmarines et du ministère britannique des Postes.

Le Canada est membre de l'Union internationale des télécommunications, institution spécialisée des Nations Unies. Lors de la Conférence de plénipotentiaires, tenue à Torremolinos (Espagne) en 1974, il a été réélu membre du conseil d'adminis-

tration composé de 36 pays.

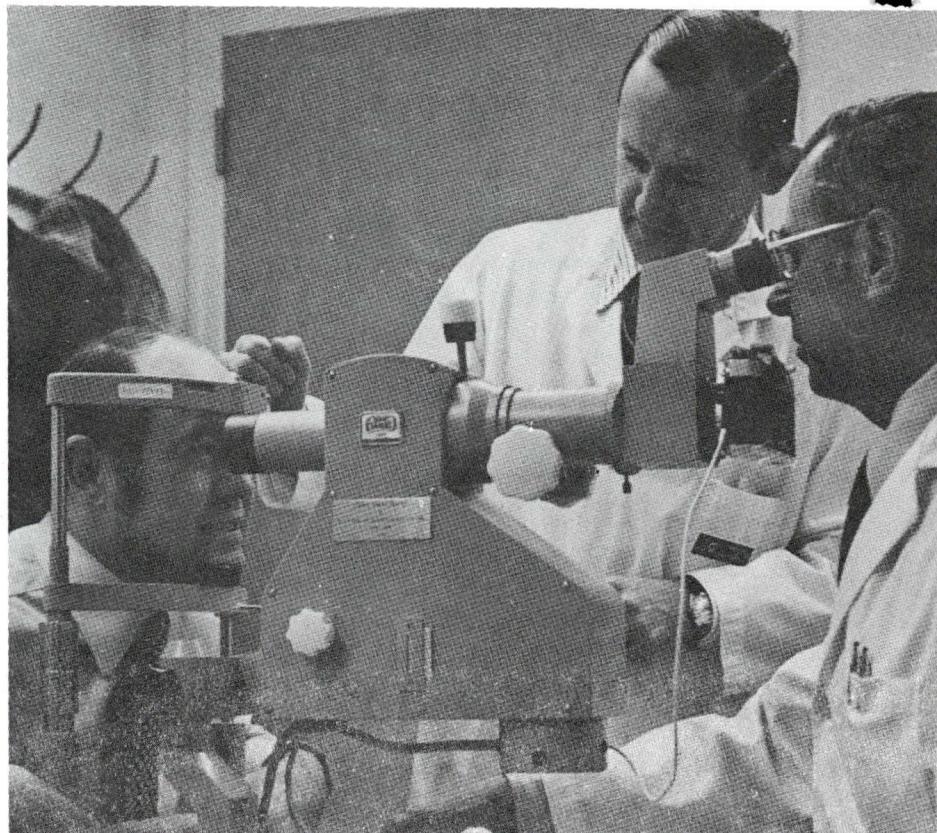
Le Canada a également joué un rôle actif à la Conférence administrative mondiale télégraphique et téléphonique, tenue à Genève en avril 1973, pour réviser les règlements applicables aux communications entre les pays. On a fixé au 1er septembre 1974 l'entrée en vigueur des nouveaux règlements.

Le Canada a participé en décembre 1973 à la 12e session du sous-comité des radiocommunications créé par l'Organisation intergouvernementale consultative de navigation maritime, de même qu'aux 3e et 4e sessions du groupe d'experts des satellites maritimes relevant de l'organisation susmentionnée. Ce groupe d'experts étudie dans quelles conditions institutionnelles, techniques et économiques on pourrait exploiter un satellite maritime international.

Aide de l'ACDI à l'alimentation

L'Agence canadienne de développement international fournira \$71.4 millions en aide alimentaire et agricole aux pays les plus durement touchés par la crise alimentaire. En fournissant ces fonds le Canada remplit l'engagement qu'il a pris à Rome lors de la Conférence de l'alimentation, de fournir \$50 millions immédiatement pour soulager les besoins les plus aigus dans ce domaine. Du total, \$20 millions seront fournis au Bangla-Desh (aide alimentaire et frais de transport) comme participation du Canada à l'effort de la communauté internationale pour venir en aide à ce pays. De plus, \$5 millions des \$50 millions annoncés à Rome ont été transférés au programme régulier d'assistance au Bangla-Desh. Cette somme porte la contribution canadienne en aide alimentaire au Bangla-Desh à \$60 millions pour 1974. Les \$71.4 millions se répartissent comme suit: Bangla-Desh: \$25 millions, Sahel: \$15.5 millions, Tanzanie: \$5 millions, Éthiopie: \$3.5 millions, Pakistan: \$9.4 millions (engrais), Sri Lanka: \$1 million (engrais), autres produits alimentaires: \$12 millions.

Cette aide sera composée surtout de blé et de produits de blé. Les fonds ont été portés au poste de l'aide alimentaire par l'ACDI à même l'autorisation budgétaire de \$733 millions pour l'année courante.



Un des nombreux présents d'une association américaine

L'appareil photographique Fundes dont on fait ici la démonstration compte parmi les présents offerts l'an dernier à l'Université Queen's de Kingston (Ontario) par l'Association des Friends of Queen's University Inc. de New York, groupe d'anciens et d'amis de l'université qui entretiennent d'étroites relations avec cette dernière. L'appareil, qui fait partie de l'équipement de la Clinique médicale des troubles rétinien du département d'ophtalmologie, sert à photographier la rétine. Il est utilisé dans l'établissement des dia-

gnostics et la mise au point d'aides à l'enseignement; il sera particulièrement utile dans la recherche sur le diabète.

Parmi les autres présents à l'Université Queen's, on compte du matériel spécialisé destiné au département de génie minier, un appui financier versé au Fonds E.W. Hand, au prix d'ophtalmologie Barsky, au Centre Donald Gordon, au Fonds Muriel Driver, au prix de chirurgie Schiff, à la bourse de perfectionnement Franklin Bracken de même qu'un don au Fonds Chaplain's.

Visite du président de la Banque nationale de Cuba

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé qu'à son invitation, le ministre Raul Leon, membre du Gouvernement de la république de Cuba et président de la Banque nationale de Cuba (c'est-à-dire la banque centrale de l'État), a fait une visite de quelques jours à Ottawa à partir du 15 février. Avant son arrivée dans la capitale, Monsieur Leon s'est arrêté à Montréal et à Toronto, pour des

entretiens avec les Banques du secteur privé. A Ottawa, ces entretiens ont porté d'abord, au niveau des gouvernements, sur les relations commerciales et financières entre les deux pays.

Monsieur Leon en était à sa seconde visite au Canada. En effet, en 1972, il est venu y faire une tournée en qualité de premier sous-secrétaire au Commerce extérieur.

Messieurs Enrique Ubieta et Raul Amado Blanco, ainsi que Monsieur Juan Peris accompagnaient le ministre cubain.

Championnat de ski disputé au mont Ste-Anne

Situé à 25 milles à l'est de Québec, le mont Ste-Anne est devenu depuis quelques années un centre de ski très achalandé. C'est là que se dérouleront du 21 au 25 mars prochain les épreuves pour le championnat nord américain qui détermineront le champion du combiné "saut et fond" en ski nordique. Dans le passé, le mont Ste-Anne a été le centre d'importantes compétitions internationales de ski alpin comme le Du Maurier international, les épreuves de la Coupe du monde en 1969, 72 et 74,

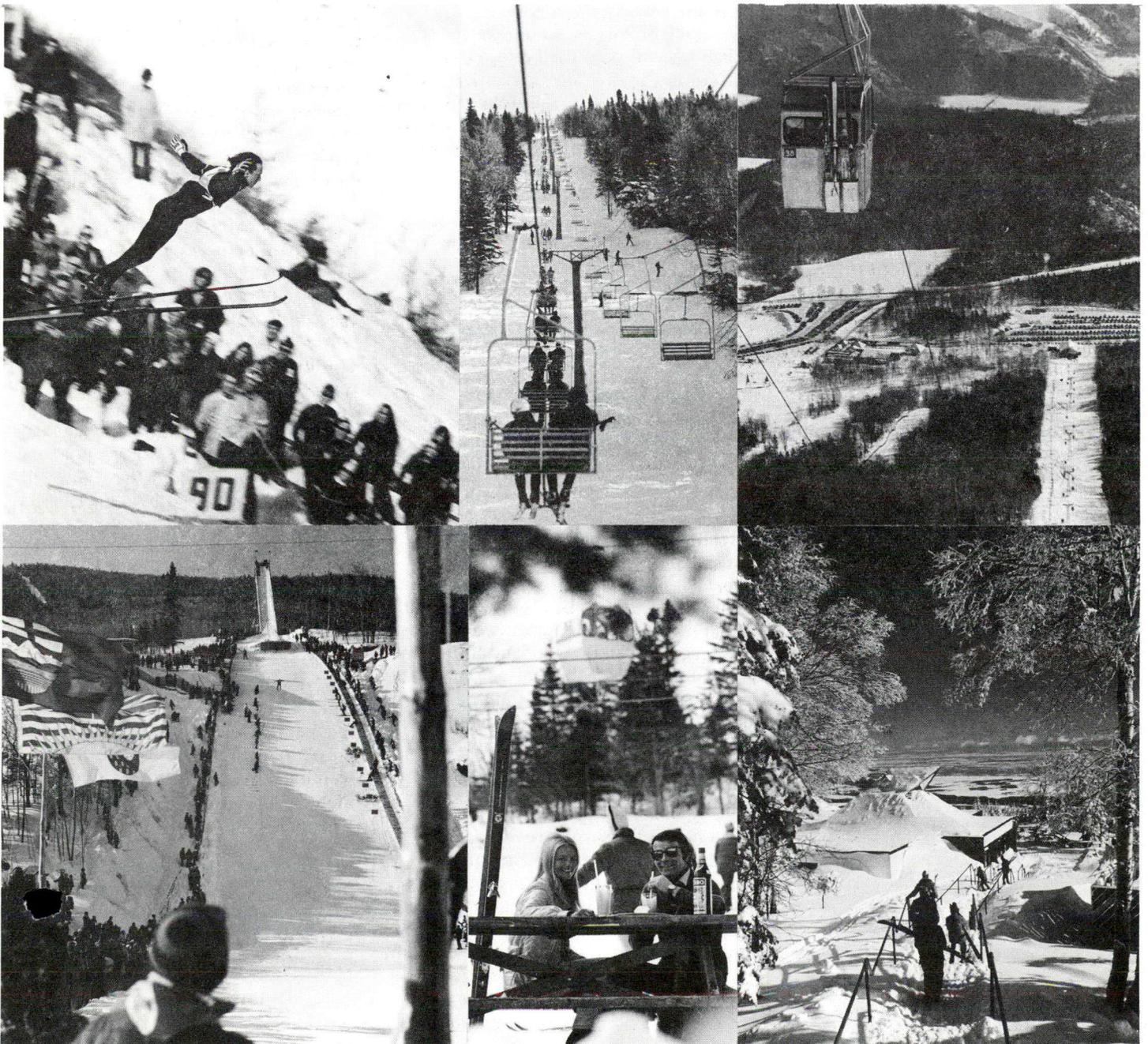
et pour le saut, le 50 mètres international en 1973. Les meilleurs skieurs du monde s'y étaient rendus pour participer au slalom et slalom géant.

Ce centre qui accueille tous les ans un nombre considérable de skieurs-étoiles européens, américains et canadiens a une dénivellation de la base au sommet de 2,650 pi. Le parc, y compris les pistes de ski, s'étend sur quelque 25 milles carrés. L'altitude y procure un enneigement exceptionnel qui permet d'y pratiquer le ski six mois par année, soit de novembre à mai.

Le centre du mont Ste-Anne possède douze remontées mécaniques pouvant accommoder plus de 8,000 personnes à

l'heure, et 32 milles de pistes sont à la disposition des débutants comme des experts. Pour le ski de fond, 20 milles de sentiers battus sont disponibles. On y compte en plus une école de ski alpin formée de 40 moniteurs et une patrouille de sécurité de 45 membres.

Cette année, quatre nouvelles pistes de ski alpin y ont été ouvertes, deux pour skieurs experts et deux pour skieurs intermédiaires. Pour desservir ces pistes, un remonte-pente arbalète d'une longueur de 3,500 pi y a été installé. Un appareil rotatif spécial aide les personnes inexpérimentées. En outre, un téléphérique est à la disposition des sportifs; il fait la navette



entre le terrain de stationnement et le chalet principal. Ce nouveau chalet est conçu de façon ultra-moderne avec des facilités comprenant une cafétéria pouvant desservir 2,000 skieurs à l'heure et un bar-salon.

Un plan de développement du centre mont Ste-Anne permettra sous peu d'y pratiquer non seulement le ski mais toutes les activités sportives de plein air recherchées par la population du Québec et une clientèle d'outre-frontière de plus en plus importante.

Visite d'une délégation du Maroc

A l'invitation du ministre des Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, une délégation du Gouvernement du Royaume du Maroc a séjourné à Ottawa du 11 au 14 février 1975. La délégation marocaine était présidée par M. Salah M'Zily, ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire. Des hauts fonctionnaires de ministères marocains, notamment de l'Agriculture, du Plan, des Finances, de l'Enseignement, de la Coopération, du Travail et du Commerce et de l'Industrie en faisaient partie. Les conversations se sont situées dans le cadre des relations bilatérales entre les deux pays.

L'ensemble des relations politiques, économiques, commerciales et techniques a été passé en revue. Un accord aérien entre les deux pays a été signé, pour le Maroc, par M. Salah M'Zily, et pour le Canada par le ministre des Transports, M. Jean Marchand. Cet accord prévoit l'ouverture de la route Casablanca/New York/Montréal et retour. D'autre part, un important projet de coopération dans le domaine de l'enseignement a été signé; il prévoit la réalisation de Centres pédagogiques régionaux de formation de professeurs dans le domaine scientifique. Ce projet

sera exécuté en collaboration étroite avec le Gouvernement de la Province de Québec.

D'autres projets dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la formation des cadres ont également été étudiés et des accords sont intervenus sur certains.

Pour ce qui est de la coopération commerciale, les possibilités d'accroître les échanges ont été examinées. Les deux parties ont convenu de poursuivre ces discussions. Il a été entendu qu'une délégation d'hommes d'affaires canadiens se rendra prochainement au Maroc sous la présidence d'un haut responsable du ministère canadien de l'Industrie et du Commerce.

M. Salah M'Zily et sa délégation ont quitté Ottawa pour l'Alberta, où ils ont été les invités du Gouvernement de cette province, et le Manitoba où ils ont rencontré les dirigeants de la Commission canadienne du blé. Ils ont aussi effectué une visite à Québec.

Les relations... (suite de la page 2)

doit être fait sans nuire pour autant aux liens multilatéraux qui se sont révélés si utiles au Canada par le passé et que nous entendons continuer à renforcer.

Le partage des priorités

De part et d'autre il faut évidemment départager les priorités; d'ailleurs, ce partage se fait quotidiennement dans le cadre de l'activité diplomatique. Les intérêts canadiens en Afrique ne seraient certainement pas mieux servis par une détérioration de nos relations avec les États-Unis, le Japon et l'Europe. A vrai dire, c'est la vigueur même de nos rapports politiques, économiques, techniques et culturels avec les autres pays industrialisés qui nous permettent de nouer des liens plus solides avec les nouvelles nations du monde. Par contre, rien ne viendra, à mon avis, anémier notre présence en Afrique. Au contraire, tout indique que nous devons accroître notre activité dans ce secteur, sous réserve, bien entendu, des contraintes auxquelles nous assujettissent nos ressources.

On entend parfois dire que le Tiers-monde se transforme en un bloc monolithique, qu'il se ligue contre l'Occident, qu'une majorité automatique et aveugle se dessine dans les organismes internationaux. Ces critiques sont souvent

dirigées contre l'Afrique, puisque les nombreux États africains constituent une composante essentielle d'une telle majorité. Cette évolution est facile à comprendre dans la perspective historique des pays d'Afrique. On n'a pas lieu d'être surpris de les voir recourir à leur argument le plus solide, soit leur vote prépondérant aux Nations Unies et au sein d'autres organismes. Il faut écouter l'Afrique.

* * * *

Il me semble assez urgent d'exposer aux dirigeants africains les vues canadiennes à ce sujet dans un cadre plus officiel et d'en discuter avec eux. Ce qui s'impose peut-être encore plus, c'est que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soit informé par les plus hautes instances africaines de l'attitude qu'entendent adopter les gouvernements africains à la seconde session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le développement, l'automne prochain.

Visite prochaine en Afrique

Je prépare en ce moment un voyage de deux semaines que je ferai à la mi-avril en Afrique occidentale et j'entends profiter de l'occasion pour me rendre compte sur place de la situation dans la région du Sahel touchée par la sécheresse et dans les pays le long du golfe de Guinée. Compte tenu des objectifs de la politique africaine du Canada, j'espère que cette visite me donnera l'occasion de renforcer les liens qui nous unissent déjà aux nouvelles nations d'Afrique, de constater ce qui s'est fait jusqu'ici et d'expliquer la politique canadienne dans les secteurs que nous jugeons essentiels.

Pour conclure, je tiens à souligner que nous devons éviter de considérer les États africains comme de simples bénéficiaires "sous-développés" de notre aide économique. Nous devons reconnaître que les Africains ont leur propre réalité historique, culturelle et religieuse, et que seule la compréhension de leurs traditions nous méritera leur amitié. Quant à eux, ils doivent aussi reconnaître que les pays de l'Ouest ont leur histoire et leurs institutions, et que même s'ils semblent un peu étranges aux anciens peuples de l'Afrique, ils gagnent à être connus.

* * * *

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.